

Convention de partenariat entre le ski lyonnais et la CNR



■ En compagnie de Karim Matarfi et Daniel Perez, les signataires de la convention entre le CS2L et la CNR. Photo Michel Videau

La convention de partenariat a été signée dans la salle des mariages par Alain Véré, président et Yves Plantier, responsable commission partenariat au Club de ski laïque lyonnais (CS2L) et Bruno Mathex, directeur adjoint du pôle hydraulique de la CNR. Elle vise à soutenir financièrement le ski lyonnais via la mise à disposition de moyens matériels.

Créé en 1947, le CS2L compte aujourd'hui 500 adhérents. Affilié à la FFS et à l'Ufolep, le club prône une « pratique sportive pour tous » il organise des mercredis de neige (six par an), des sorties et des week-ends à

Courchevel ou aux Arcs... Le club du président Alain Véré n'en dédaigne pas pour autant la compétition.

Pour la saison 2011-2012, une vingtaine de podiums pour les femmes et autant pour les hommes, plusieurs titres de champions de France Ufolep, une 2^e place en Coupe de France entreprise ont été décrochés.

Le CS2L allie à merveille les valeurs de sécurité et plaisir à celles de sport et convivialité. C'est la même philosophie que partage la Compagnie nationale du Rhône (CNR) créée en 1933 qui a reçu de l'État la concession du fleuve pour l'aménager. ■